

## Rapport annuel de l'Association professionnelle suisse ASMT 2018

Chers Membres,

Il est encore une fois temps de faire un bilan de l'année de notre association. 2018, l'année où notre adhésion à ARTECURA est devenue réalité. 2018, l'année au cours de laquelle nous avons, en collaboration avec la Haute Ecole des Arts de Zurich (ZHdK), obtenu d'ultérieures dispositions transitoires pour un examen professionnel supérieur facilité *en art-thérapie, spécialisation musicothérapie* pour tous les membres ayant obtenu un Master of Advanced Studies MAS ZFH en *Musicothérapie clinique*.

L'équipe du comité, soutenue par Dorothée Hauser au secrétariat de l'ASMT, a été active collatéralement dans diverses commissions. Cette année aussi, il y a eu des changements au sein du comité. Comme déjà annoncé l'an dernier, Anne Bolli a donné sa démission. Elle a profité de son dernier mandat pour transmettre au maximum à chacun, et en particulier à Anne-Laure Murer, nouveau membre francophone, ses actions entreprises pour l'association. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement pendant ces 7 années et pour son rôle important dans la traversée du *Röstigraben*. Avec Anne-Laure Murer, nous continuerons heureusement dans ce sens. Le départ d'Anne nous oblige maintenant à restructurer le comité par rapport aux différents domaines d'activité de l'ASMT. Il s'est avéré qu'en raison d'un manque de ressources (à part leurs fonctions de membres du comité, tous exercent un travail), il y a toujours des tâches non accomplies. Ainsi, nous avons décidé d'utiliser pleinement, à l'avenir, le nombre maximum de membres du comité (6 membres + présidente) prévu dans les statuts et de proposer pour l'élection à l'AG de cette année trois jeunes collègues engagées. Pour une fois, il a été étonnamment facile de trouver de nouveaux membres pour le comité, ce qui nous a beaucoup aidés.

### Commission des relations publiques, communication

Comme l'année dernière, Corinne Galli, membre ASMT, faisait partie avec Anne Bolli de la commission des relations publiques, communication, responsable de [la page Facebook](#) de l'ASMT. La page Facebook<sup>1</sup> est fréquemment visitée, aussi par des collègues de l'étranger qui la jugent bonne ("liked"). Un grand merci à Corinne et à Anne. Dans cette commission, Dorothée Hauser (secrétariat) et, en cas de besoin, Christian Kloter, membre ASMT aussi, s'occupent de la page d'accueil de l'ASMT. Christian Kloter est toujours disponible pour la conception graphique des documents officiels de l'ASMT. Il a ainsi conçu le dépliant pour la formation continue de l'ASMT.

Cette année, l'ASMT a été informée de diverses activités dans le cadre de la [Journée européenne de la musicothérapie](#)<sup>2</sup> (15 novembre 2018), comme par exemple une réunion du groupe de travail *psychiatrie* du 16 novembre 2018 à l'UPK Bâle, organisée par Susanne Korn.

### Commission de la politique professionnelle

Ursula Wehrli, Susanne Korn (Suisse alémanique) et Anne Bolli (Suisse romande) ont traité les thèmes suivants dans cette commission, conformément aux objectifs annuels de 2018 :

1. Suivi de l'adhésion à ARTECURA

---

<sup>1</sup> <https://www.facebook.com/musiktherapieschweiz/>

<sup>2</sup> <http://www.musictherapyday.com/activities/53-switzerland>

2. Siège au CAQ d'OdA ARTECURA : examen facilité pour les musicothérapeutes MAS
3. Maintien des contacts avec le RME
4. Lobbying auprès des assurances maladie et lobbying politique (Santésuisse, politiciens)

### **1. Suivi de l'adhésion à ARTECURA**

Etant donné que nous ne sommes officiellement membre d'ARTECURA que depuis le 8 mars 2019 (l'Assemblée des délégués ARTECURA se réunit une fois par an début mars), ce processus est toujours en cours.

Un sujet s'y rapportant nous préoccupe, et particulièrement notre commission éthique. Avons-nous besoin encore de notre propre commission éthique en tant que membre d'ARTECURA ou travaillons-nous avec la CE d'ARTECURA, en y faisant siéger un de nos membres ? La prise de position officielle de la commission éthique sur ces questions a été envoyée à tous les membres en février. Nous allons voter à l'AG d'aujourd'hui si nous voulons conserver notre propre commission éthique.

### **2. Siège au CAQ d'OdA ARTECURA : examen facilité pour les musicothérapeutes MAS**

L'ASMT n'a pas encore pu siéger dans les commissions (par exemple CAQ) d'ARTECURA (cf. ci-dessus ASMT n'est membre officiel que depuis le 8 mars 2019).

Malgré l'absence d'intégration dans les comités d'ARTECURA, nous avons tout de même pu traiter la question de *l'homologation EPS pour les musicothérapeutes cliniques MAS ZFH*. En collaboration avec la Haute Ecole des Arts de Zurich (ZHdK), nous avons obtenu une [nouvelle réglementation transitoire](#) combinée à un examen facilité pour tous les musicothérapeutes du MAS. J'ai moi-même passé avec succès l'EPS de cette façon les 1/2 décembre 2018 et j'ai vu qu'avec notre solide formation et notre expérience pratique, ceci est possible sans aucun problème.

Depuis mars 2018, nos membres peuvent bénéficier des différentes possibilités d'adhésion à ARTECURA (accès facilité à l'examen EPS, reconnaissance comme musicothérapeute didactique, superviseur ou mentor).

### **3. Maintien des contacts avec le RME**

Début janvier 2019, le RME a introduit un nouveau numéro pour le [certificat de branche](#). Dans ce contexte, j'ai demandé à Mme Roth du RME, lors d'un appel téléphonique, d'évaluer les chances de prise en charge des coûts via ce nouveau numéro par rapport à l'ancien numéro de méthode 127. Le RME ne se prononce pas. Il semblait clair, cependant, qu'ils considèrent comme positif le lobbying d'ARTECURA pour ce nouveau numéro. L'ASMT recommande donc également à ses membres qui ne peuvent ou ne veulent pas passer l'examen EPS, de s'inscrire auprès du RME en utilisant ce nouveau numéro. Le certificat de branche requis à cet effet peut être délivré par le FMWS ou la ZHdK avec une formation complète certifiée par module (s'il n'est pas déjà disponible). Malheureusement, il faut ajouter ici que seules les personnes ayant terminé leur formation **après** la reconnaissance des instituts de formation par ARTECURA peuvent obtenir ce certificat de branche.

### **4. Lobbying auprès des assurances maladie et lobbying politique (Santésuisse, politiciens)**

Voir contacts avec RME

### **Commission des finances**

Anne-Laure Murer a spontanément accepté, après la dernière AG, d'occuper entre autres la fonction de trésorière, ce qu'elle a fait de manière très professionnelle. Merci beaucoup ! A ce sujet, nous devons aussi vous annoncer que le département de comptabilité de la Fonda-

tion Rossfeld a été dissous pour des raisons économiques et que nous sommes en train de trouver une nouvelle solution.

### **Commission de la newsletter**

La commission de la newsletter rapporte que la newsletter de l'ASMT est parue trois fois l'an dernier, sous la direction de Jacqueline Stohler et Anne-Laure Murer. Depuis peu existe la rubrique *Inspirations littéraires et musicales*, dans laquelle l'équipe éditoriale souhaite attirer l'attention sur des publications de toutes sortes qui méritent d'être mentionnées. Les membres sont invités à écrire eux-mêmes de courts articles sur des publications intéressantes. Je tiens ici à mentionner et à remercier particulièrement nos correcteurs Philippe Lemièrre (F) et Martin Deuter (D).

### **Commission de la formation continue**

Nos trois collègues Christine Erb, Doris Mäder et Christa Steingruber, avec Jacqueline Stohler, membre du comité de l'ASMT, ont organisé cette année une formation continue ASMT intéressante pour l'après-midi de l'AG. Un grand merci à toutes les organisatrices. Le rapport de leur commission sera présenté plus tard. Suite à sa lecture, nous aimerions pointer les besoins et les attentes pour les futures journées de formation ASMT dans une brève discussion.

### **Commission des échanges européens (déléguée EMTC<sup>3</sup>)**

Beate Roelcke, déléguée EMTC de l'ASMT depuis une année, est responsable des échanges avec les pays européens voisins. Elle en rendra compte dans son rapport EMTC.

### **Commission éthique**

Le rapport de la commission éthique peut être lu ci-dessous et un vote aura lieu plus tard par rapport au futur de la CE ASMT.

### **Rencontre des écoles**

Après longtemps, le 15 juin 2018 a eu lieu une rencontre des écoles avec les représentants des écoles formatrices : le Forum pour la formation de musicothérapie suisse (FMWS), la formation anthroposophique Orpheus et la formation de musicothérapie clinique MAS à la Haute Ecole des Arts de Zurich (ZHdK). Le représentant de l'Ecole de Musicothérapie ERM Genève a malheureusement été empêché. L'échange mutuel d'informations a montré qu'après la ZHdK, l'Ecole de Musicothérapie ERM de Genève s'efforce également d'obtenir une certification de modules par ARTECURA. Ainsi, pour tous les diplômés des écoles suisses de musicothérapie, l'accès à l'examen professionnel supérieur facilité d'ARTECURA serait à l'avenir garanti.

### **Résumé des objectifs annuels pour 2019/2020 :**

1. Trouver une solution pour la comptabilité (la Fondation Rossfeld cesse d'offrir ses services).
2. Continuer à évaluer les conséquences de l'adhésion à ARTECURA (adaptation du règlement d'admission ASMT ?).
3. Collaboration avec ARTECURA : siège dans les commissions, par ex. Commission assurance qualité (CAQ).
4. Observer évolution RME / ASCA / caisses d'assurance maladie.

---

<sup>3</sup> EMTC European Musictherapy Conférence <https://www.emtc-eu.com>

## **Commission d'admission**

La commission d'admission peut annoncer pour 2018 une augmentation gratifiante de 10 membres ordinaires, de 2 membres associés et d'un membre de soutien. 12 membres ont démissionné, 2 membres ont suspendu provisoirement leur adhésion, 1 membre a été exclu. Nous comptons actuellement 222 membres ordinaires, 34 membres associés, 6 membres bienfaiteurs et 3 membres d'honneur, soit 265 membres.

## **Adhésion suspendue**

1. Schreiner-Weixler Bettina
2. Stucki Karin

## **Exclusion**

1. Jouffrieau Léa

## **Démissions**

1. Böhler Wolfgang
2. Domeisen Irma
3. Furioux Sophie
4. Kroll-Bösch Corinne
5. Linder Christine
6. Lovis Josette
7. Martin Antoinette
8. Noël Geneviève
9. Noverraz Claude
10. Scotoni Aimée
11. Staub Peter
12. Stucki Karin

## **Nouvelles adhésions**

### **Membres ordinaires**

1. Brack Nussbaumer Karin
2. Gamma Mirjam
3. Geel Simone
4. Glarner Monika
5. Goetschel Evelyn
6. Hirzel Jeannine
7. Hugentobler Franziska
8. Joseph Ruth
9. Marxer Veronika
10. Merckling-Mihok Eva

### **Membres associés**

1. Chatzinasiou Margarita
2. Steinmann Guido

## **Membre de soutien**

### 1. Stiftung Sonderschulheim Mätteli

En plus d'innombrables contacts par courrier, appels téléphoniques, conversations et réunions dans différentes compositions, le comité s'est réuni l'année passée pour 2 séances *live* (à Olten et à Bâle) et a tenu 6 conférences Skype.

Un grand merci à mes collègues du comité et à notre secrétaire Dorothee Hauser pour cette collaboration toujours enrichissante, créative et en même temps productive.

Presque quotidiennement, le secrétariat reçoit des courriels de membres germanophones ou francophones, mais aussi de membres externes de l'association, qui nous contactent pour des questions de politique professionnelle concernant la musicothérapie, la formation, le placement de thérapeutes et de stagiaires, ainsi que des articles de journaux et des travaux (TP ndltr.) de maturité. À relever aussi que notre page Facebook est de plus en plus visitée. Cet échange apporte beaucoup de vie au sein de notre association et contribue vers l'extérieur aux relations publiques. J'aimerais inviter cordialement tout le monde à continuer à participer activement aux événements de l'ASMT.

Feldis, 23 février 2019

Ursula Wehrli Rothe, Présidente ASMT

Trad. DRS